



## Newsmail juin 2014

Madame, Monsieur,

Le Conseil fédéral veut donner des gages de sécurité aux équipes de recherche suisses après leur exclusion du programme de recherche européen Horizon 2020. Il va consacrer 500 millions de francs au financement de mesures transitoires pour l'année 2014. Le Fonds national suisse (FNS) a annoncé dans la foulée la mise au concours d'un supplétif aux Advanced Grants du Conseil européen de la recherche (ERC). Ces mesures de soutien sont à saluer, mais elles ne représentent pour la Suisse qu'une solution d'urgence. Seule une association à Horizon 2020 peut empêcher la perte d'attractivité qui menace la place scientifique suisse.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Petra Studer, [petra.studer@netzwerk-future.ch](mailto:petra.studer@netzwerk-future.ch)

### Actualités du mois

30.06.2014 | FNS

#### Remplacer les Advanced Grants de l'ERC

Après que le Conseil fédéral a donné des garanties financières, le Fonds national suisse (FNS) veut ouvrir à la mi-août 2014 un nouvel appel à projets dans le cadre des mesures transitoires. Dans la mesure où la Suisse ne participe pas pleinement au programme-cadre européen de recherche Horizon 2020, les scientifiques expérimentés ont la possibilité de se porter candidat à la bourse qui remplace les Advanced Grants du Conseil européen de la recherche (ERC).

{ [Infos](#) }

26.06.2014 | CDEP

#### Le parc d'innovation avec deux sites en réseau

La Conférence des directeurs cantonaux de l'économie publique (CDEP) a approuvé à l'unanimité le concept de mise en œuvre du parc suisse d'innovation avec deux sites en réseau, l'un dans le canton d'Argovie et l'autre au nord-ouest de la Suisse (les deux Bâles et le Jura). Ces sites en réseaux doivent compléter les hubs qui seront situés près des deux écoles polytechniques fédérales. Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) peut nommer d'autres sites en réseau jusqu'à la fin 2015, à l'issue d'une procédure de requalification.

{ [Infos](#) }

25.06.2014 | Conseil fédéral

### **Horizon 2020: mesures transitoires pour les chercheurs**

Après la non-association de la Suisse au programme européen de recherche Horizon 2020, le Conseil fédéral veut soutenir directement les chercheurs établis en Suisse. Il va financer les participations à des projets de coopération et les projets individuels qui n'ont pas pu être déposés auprès du Conseil européen de la recherche (ERC) en 2014. Le gouvernement demande que le Parlement accepte de transférer les crédits nécessaires en faveur des instruments transitoires mis en place par le Fonds national suisse.

{ [Infos](#) }

24.06.2014 | CSEC-E

### **Contre l'harmonisation matérielle des bourses d'études**

Par 7 voix contre 4, les membres de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) se sont à nouveau prononcés contre une harmonisation matérielle des bourses d'études. Le Conseil national avait accepté à une courte majorité le fait que la loi sur les contributions à la formation se réfère au montant d'allocations minimal prévu par le concordat intercantonal sur les bourses d'études.

{ [Infos](#) }

24.06.2014 | CSEC-E

### **Un compromis sur la question du diagnostic préimplantatoire**

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) fait un compromis sur deux points décisifs dans le cadre de la loi sur la procréation médicalement assistée. Elle propose qu'un maximum de douze embryons soient développés en dehors du corps de la femme. Le Conseil national s'est prononcé contre une limitation de ce nombre. La majorité de la commission soutient en outre l'autorisation du dépistage chromosomique.

{ [Infos](#) }

20.06.2014 | Conseil fédéral

### **Concept de gestion de l'immigration**

Le Conseil fédéral a présenté son concept de mise en œuvre de l'article constitutionnel 121a sur l'immigration. Il y prévoit d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse de façon conséquente. Tous les séjours à partir de quatre mois seront contingentés. Le Conseil fédéral fixera, en accord avec les branches concernées et les cantons des maximaux et des contingents. La main-d'œuvre indigène devra être plus largement encouragée afin de répondre à la demande du marché du travail.

{ [Infos](#) }

20.06.2014 | Conseil fédéral

### **Investissements dans l'infrastructure du Domaine des EPF**

Le Conseil fédéral soumet au Parlement un crédit de 233,4 millions de francs pour des projets de construction dans le domaine des écoles polytechniques fédérales en 2015. Le programme comprend plusieurs assainissements et des nouvelles constructions.

{ [Infos](#) }

20.06.2014 | Conseil fédéral

### **La Suisse préside EUREKA**

La Suisse reprend pour une année la présidence de l'initiative de recherche européenne EUREKA. L'association est active dans l'encouragement de l'innovation et soutient le développement de produits et de services commercialisables.

{ [Infos](#) }

16.06.2014 | Conseil des Etats

### **La motion pour des taxes d'études différenciées aux EPF est repoussée**

Le Conseil des Etats a dit non à la motion de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) pour des taxes d'études équitables aux écoles polytechniques fédérales (EPF). Le texte demandait de permettre aux EPF de réclamer des taxes plus élevées aux étudiants dont les parents ne paient pas d'impôts en Suisse. Le Conseil fédéral veut toutefois présenter une solution dans le cadre du message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017 à 2020.

{ [Infos](#) }

16.06.2014 | Parlement

### **Programmes de l'UE: un signal clair en faveur de solutions**

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont adopté deux motions demandant de faire la clarté sur les programmes de formation (Erasmus+) et de recherche (Horizon 2020) de l'Union européenne. Les textes des deux commissions de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) demandent au Conseil fédéral d'assurer une participation pleine de la Suisse à ces deux programmes aussi vite que possible et de déployer entre-temps des solutions transitoires.

{ [Infos](#) }

12.06.2014 | Conseil national

### **Maintien de l'harmonisation matérielle**

Le Conseil national a maintenu une divergence avec le Conseil des Etats dans le contre-projet indirect à l'initiative sur les bourses d'études. Par 97 voix contre 91, il a décidé de maintenir sa version qui prévoit d'octroyer des subventions seulement aux cantons qui respectent les montants minimaux de bourses fixés par le concordat intercantonal sur les bourses. Le délai pour le traitement de l'initiative a été prolongé d'un an jusqu'au 20 juillet 2015.

{ [Infos](#) }

12.06.2014 | Conseil national

### **La loi sur la formation continue est sous toit**

Les chambres fédérales ont éliminé leurs deux dernières divergences sur le projet de loi sur la formation continue. Le Conseil national s'est rallié aux Etats et a admis que les employeurs favorisent la formation continue de leurs employés. La Chambre du peuple est en outre d'accord avec le fait que les prestataires de formation continue, publics comme privés, offrent leurs cours au minimum au prix coûtant.

{ [Infos](#) }

05.06.2014 | Conseil des Etats

### **Pas d'harmonisation matérielle des bourses d'études**

Après le Conseil national, les représentants des cantons rejettent l'initiative sur les bourses d'études au profit du contre-projet indirect du Conseil fédéral. Contrairement à la Chambre du peuple, les représentants des cantons se sont exprimés par 23 voix contre 16 et une abstention contre une harmonisation formelle. Par 21 voix contre 20, ils veulent que la Confédération continue de répartir ses subventions en fonction de la population des cantons. La motion pour une hausse des subventions a subi un échec. Le projet de loi retourne au Conseil national.

{ [Infos](#) }

03.06.2014 | Conseil national

### **Vers l'autorisation du diagnostic préimplantatoire**

Le Conseil national veut autoriser le diagnostic préimplantatoire dans tous les cas de procréation médicalement assistée. En mars 2014, le Conseil des Etats voulait l'autoriser seulement en cas de risque avéré de maladie grave. La Chambre du peuple a en outre renoncé par 117 voix contre 70 et 3 abstentions de limiter le nombre des embryons que l'on peut créer en dehors du corps de la femme. Le plénum refuse en outre par 108 voix contre 79 et 4 abstentions l'autorisation des bébés médicaments.

{ [Infos](#) }

{[Top](#)}

## **Agenda juillet/août 2014**

02.07.2014 | Berne

### **Séance du Comité de la Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP)**

{[Infos](#)}

02.07.2014 | Berne

### **Assemblée plénière de la Conférence suisse des rectrices et recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP)**

{[Infos](#)}

03./04.07.2014 | Fribourg

### **Séance de réflexion de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS)**

{[Infos](#)}

04.07.2014 | Zurich

### **Séance de la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH)**

{[Infos](#)}

07.07.2014 | Zurich

**Colloque des académies suisses des sciences: une nouvelle culture de la science est-elle nécessaire?**

[{Infos}](#)

11./12.08.2014 | Locarno

**Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)**

[{Infos}](#)

14.08.2014 | Berne

**Séance du bureau de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS)**

[{Infos}](#)

21.08.2014 | Berne

**Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E)**

[{Infos}](#)

28./29.08.2014 | Berne

**Séance de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N)**

[{Infos}](#)

[{Top}](#)

## **Docuthèque**

La [docuthèque](#) située sur le site [www.reseau-future.ch](http://www.reseau-future.ch) vous offre une documentation large sur la politique de la formation et de la recherche. Utilisez notre archive de données pour votre travail.

[{Top}](#)

## Contact

Réseau FUTURE  
Münstergasse 64/66, 3011 Bern  
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47  
[info@netzwerk-future.ch](mailto:info@netzwerk-future.ch)  
[www.netzwerk-future.ch](http://www.netzwerk-future.ch)

++++  
Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

++++

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

1er juillet 2014

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse [info@sengerinteractive.ch](mailto:info@sengerinteractive.ch)

Ici vous pouvez >> [modifier vos coordonnées](#)

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? >> [effacer votre adresse](#)